

DELIBERATIONS
Réunion du Conseil Municipal
Du 5 MAI 2015

Date de convocation du Conseil Municipal : 27 avril 2015

L'An deux Mil quinze

le 5 mai à 18 heures 30

le Conseil Municipal de la commune de SAVIGNY L'EVESCAULT (Vienne), dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Guy **ANDRAULT**, Maire.

PRESENTS : **ARCHAMBAULT** Evelyne, **BOIS** Monique, **BONNET-BEAUVAIS** Nadine, **DUMAGNIER** Nathalie, **GUYONNET** Patricia, **MARNAY** Bernadette, **RENOUX** Claudie, **ANDRAULT** Guy, **CHENU** Vincent, **GIROD** Pierre-Eric, **PALAU** François, **GUERET** Laurent et **LOISEAU** Frédéric.

EXCUSE : **PERRIN** Romain.

PROCURATION : **PERRIN** Romain à **PALAU** François.

ABSENT: **BERTHO** Alain.

Monsieur **CHENU** Vincent est désigné comme secrétaire.

1. TRAVAUX COMMUNAUX – RESTITUTION DES OFFRES

A. Bar-hôtel-restaurant

Après avoir consulté différentes entreprises, Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les offres reçues pour les travaux concernant le Bar-Hotel-Restaurant « Le Savinois ».

➤ Lot 1 : Menuiseries

a- Rez-De-Chaussée

Trois entreprises ont été consultées, seules deux propositions reçues : les établissements Maisonnier n'ont pas répondu à la consultation.

Désignation	Nombre	Rullier		Barillet	
Menuiserie PVC blanc ouvert à la française					
Repère 001 : H2030 L870, 1 vantail (cotes passages), Porte serrure sans soubassement, Seuil alu 20 mm, vitrage ITR 44-2x44-2, gaz argon	1	502,86	502,86	533,61	533,61
Repère 002 : H1600 L1200, 2 vantaux (cotes passage), ouvrant à la française, battement poignée centrée	2	536,56	1073,12	537,53	1075,06
Repère 003 : H2200 L1010 vantail (cotes passage) Porte serrure sans soubassement, seuil alu 20 mm, vitrage ITR 44-2x44-2 ; Intercalaire haute isolation "bord chaud"	1	619,09	619,09	876,28 (erreur L)	876,28
Repère 004 : H1650 L1600, 2 vantaux (cotes passages) Ouvrant à la française, battement poignée centrée	1	676,72	676,72	694,09	694,09
Repère 005 H2300 L1180 2 vantaux (cotes passages) Porte serrure soubassement (vtx tiercés, vt gauche 1/3 vt droit 2/3)	1	775,55	775,55	781,78 (variante à 1766,01)	781,78

Seuil alu 20 mm, vitrage feuilleté 44-2x44-2 ITR					
Repère 006 : H1650 L1000 2 vantaux (cotes passage), ouvrant à la française, battement poignée centrée	2	479,71	959,42	478,66	957,32
Repère 007 : H1650 L2450, châssis fixe type vitrine, vitrage 44-2x442 ITR Epaisseur 28 mm, gaz argon	1	1112,25	1112,25	1088,60	1088,60
Repère 008 : H2000 L2130 2 vantaux (cotes passage) Coulissant 2 rails : appui standard, vitrage ITR 44-2x44-2	1	1311,60	1311,60	1148,97	1148,97
Repère 009 : H2200 L1200, 2 vantaux (cotes passage) Porte serrure sans soubassement, (vtx tiercés, vtl gauche 1/3, vtl droit 2/3) Seuil alu 20 mm, battement poignée centrée	2	793,57	1587,14	754,98	1509,96
Porte coupe feu 1/2 avec fermeture porte	5			178,36	891,80
Volet roulant avec coffre caisson alu 20°, lames ALU					
Repère 002 : H1600 L1200 1 vantail (cotes tableau) Elect. Radio : encadrement code 100 saône blanc	2	224,70	449,40	221,08	442,16
Repère 004 : H1650 L1600 1 vantail (cotes tableau) Elect. Radio : encadrement code 100 saône blanc	1	238,70	238,70	221,08	221,08
Repère 006 : H1650 L1000, 1 vantail (cote tableau) Elect. Radio : encadrement code 100 saône blanc	2	224,70	449,40	221,28	442,56
Repère 007 : H1650 L2450 1 vantail (cotes tableau) Elect. Radio : encadrement code 100 saône blanc	1	307,30	307,30	297,20	297,20
Repère 009 : H2200 L1200, 1 vantail (cotes tableau) Elect. Radio : encadrement code 100 saône blanc	2	266,00	532,00	265,28	530,56
SOUS TOTAL			10 594,55		11 491,03
POSE					3 136,08
TOTAL H.T.					14 627,11

b- 1er étage :

Une seule proposition tarifaire a été faite, les autres entreprises n'ont pas répondu.

Désignation	Quantité	Barillet	Barillet pose	TOTAL H.T.	
Menuiseries PVC Blanc ouvert à la française, vitrage feuilleté 44-2 ITRx4 gaz argon					
Fenêtre 1 vantail H750 L400	4	130,57	522,28	152,53	610,12
Fenêtre 1 vantail H950 L600	1	143,08	143,08	152,53	152,53
Menuiserie PVC blanc ouvert à la française, vitrage 4-16'4 gaz Argon					
Fenêtre 2 vantaux, H1600 L1200	6	352,89	2117,34	166,41	998,46
Fenêtre 2 vantaux H1750 L1200	4	367,83	1471,32	107,09	428,36
Volet roulant blanc avec coffre caisson lames Alu en tableau					
Volet H1600 L1200 Elect. Radio	6	242,38	1454,28	136,17	817,02
Volet H1750 L1200 Elect. Radio	4	280,41	1121,64	136,17	544,68
TOTAL H.T.			6 829,94	3 551,17	10 381,11

➤ **Lot 2 : Electricité**

La commission n'a pu statuer, aucune offre n'ayant été encore reçue.

➤ **Lot 3 : Chauffage**

Quatre entreprises consultées, seulement deux offres ont été reçues.

Désignation	SARL Savigny	Plombier 86 Okofen	Plombier 86 Morvan
Vidange et rinçage du circuit existant	195,00	239,00	239,00
Modification aller et retour chauffage, eau chaude, eau froide, mise en place d'un vase d'expansion, kit de remplissage, soupape et circulateur (réemploi ballon ECS)	1 879,00	1 320,00	1 320,00
Pose de robinets thermostatique sur tous les radiateurs	1 740,00	1 038,53	1 038,53
Remplacement de la chaudière par une chaudière fuel à condensation ou granulé bois	18 560,00	14 330,00	15 359,70
Raccordement électrique, branchement, mise en eau et mise en service	490,00	150,00	150,00
Ajout thermostat ambiance la salle de restaurant			

Fourniture et pose de la fumisterie avec tube inox, té de purge et chapeau inox		1 130,14	1 130,14
TOTAL H.T.	22 864,00	18 207,67	19 237,37

- Le chauffe-eau mixte sera conservé
- Le silo à granulés et la suppression de la cuve ne sont pas prévus dans les offres.

La commission d'appel d'offres a établi un tableau avec les critères de sélection suivants :

- ❖ Critère 1 : prix – note sur 3
- ❖ Critère 2 : produit – note sur 1
- ❖ Critère 3 : respect des cahiers des charges – note sur 1
- ❖ Critère 4 : maintenance – note sur 1

Lot	Entreprise	Prix HT	Analyse des prestations					Observations
			prix	produit	respecté CdC	maintenance	Note finale	
Lot 1 Menuiseries								
1° tranche-RDC	Maisonnier							pas de réponse
fourniture	Barillet	10 599,23 + 891,80 (portes coupe-feu)	3	1	1		5	+ variante PE Gd trafic = 1 032,00
pose	Barillet	3 136,08						
fourniture	Rullier	10 594,55	3	1	0,5		4,5	sans pose ni portes coupe Feu
2° tranche ETAGE	Barillet	10 381,11						avec pose
	Rullier							Pas de réponse
Lot 3 Chauffage								
	SARL Savigny	22 864,00	2,6	0,9	1	0,8	5,3	Guntamatic
	Plombiers 86	19 237,37	2,9	1	1	1	5,9	Morvan
	Plombiers 86	18 207,67	3	1	1	1	6	Okofen

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de retenir :

- Lot 1 Menuiseries : Les établissements Barillet
- Lot 3 Chauffage : Les établissements Plombiers 86 (chaudière de marque Okofen)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- ❖ **DECIDE** de confier les travaux :
 - Lot 1 Menuiseries : Barillet pour un montant total de **25 008,22 € HT (RDC = 14 627,11 € HT / Etage= 10 381,11€ HT)**.
 - Lot 3 Chauffage : Plombiers 86 Okofen pour un montant total de **18 207,67 € HT**.
- ❖ **CHARGE** le Maire de faire le nécessaire pour la poursuite du dossier et la réalisation des travaux.

B. Salle étang

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les offres tarifaires pour la fourniture de matériaux destinés à la réfection de la salle de l'Étang.

➤ **Lot 1 : Menuiserie**

Menuiseries bois à peindre, Dormant de 46, Double vitrage 24 mm 4-16-4 gaz Argon

Désignation	Quantité	Point P		Leroy Merlin (fenêtres) + Brico dépôt (portes)			
		prix HT		prix HT			
Châssis abattant H60 L110	11	244,00	2 684,00	56,66	623,26		
Fenêtre bois 2 ouvrants H145 L110	10	465,00	4 655,00	128,33	1 283,30		
Imposte de 40-110	10	244,00	2 440,00	50,00	500,00		
Poste de service H200 L80 métal	1	431,00	431,00	-		58,33	58,33
Porte pleine ou vitrage partiel H215 L90	2	777,00	1 554,00	-		257,50	515,00
Idem H225 L140	1	1 186,00	1 186,00	-			
SOUS-TOTAL H.T.			12 950,00				2 406,56 573,33
TOTAL H.T.			12 950,00				2 979,89

➤ **Lot 2 : Placo-isolation**

Désignation	Quantité	Point P (Prix HT)		Leroy Merlin (Prix HT)		Brico Dépôt (Prix HT)	
Laine de verre phonique de 45 mm	131,04 m ²	1,47	192,63	1,46	189,80	1,59	206,70
Plaque de plâtre BA 13, phonique en 2,50-120	132 m ²	4,73	624,36	3,86	501,80	3,71	482,30
Cornière métallique CR2	66 ml	0,85	56,10	0,89	57,85	0,89	57,85
Fouurrure à plafond	254,40 ml	0,57	145,01	0,60	150,00	0,6	150
Patte de fixation 18 cm boite de 120 suspente 18/45	4	20,23	80,92	11,58	46,32	11,58	46,32
Lot de 1000 vis placo 25	1	8,59	8,59	5,75	5,75	7,46	7,46
Lo de 100 cavaliers pivot / bride	2	30,74	61,48	13,30	26,60	19,91	39,82
Lot de 100 tiges filetées M6 long	100	0,45	45,00	0,49	24,50	0,23	11,50
Bandes à placo	4	6,25	25,00	11,33	45,32		20,80
Enduit joint placo 25 kg	1	25,91	25,91	15,00	30,00	15,12	30,24
Enduit placo joint PR4	1	21,97	21,97				
Placo-mur isolant intégré, 100+10 en 2,50 x 1,20	102 m ²	10,20	1040,40	11,33	1133,00	11,33	1133,00
Colle Type MAP en sac	4	10,40	41,60	8,75	35,00	8,75	35,00
Total H.T.			2368,97		2245,94		2220,99

➤ **Lot 3 : Electricité**

Désignation	Quantité	Brico Dépôt		Leroy Merlin	
Radiateur rayonnant à régulation électronique de 1500w	4	78,33	313,32	124,16	486,64
Total			313,32		486,64

➤ **Lot 4 : Revêtement de sol**

Désignation	Quantité	Point P		Leroy Merlin		BricoDépôt	
Résine d'accrochage en 5L	1	80,93	80,93	-	-		125,00
Colle carrelage haute performance grise 25 kg	40	20,90	836,00	20,83	833,20	22,83	913,20
Grès cérame poli passage intense, ton gris clair en 50x50	170,35 m ²	13,21	2 250,32	14,98	2546,60	12,90	2193,00
Plinthes assorties	178 ml	2,94	523,32	2,66	478,80	2,66	478,80
Joints souples gris en 15 kg	3	22,70	68,10	20,79	124,74	20,80	124,80
Faïence en 10x10	10m ²	5,93	59,30	6,62	66,20	5,42	54,20
Total			3 817,97		4049,54		3889,00

➤ **Lot 5 : Peinture**

Désignation	Quantité	Point P		Leroy Merlin		BricoDépôt	
Impression à placo revaulac 10 l	50l			2,07	103,50	3,19	159,50
Peinture plafond mat monocouche	40l	55,10	495,90	4,20	168,00	6,22	248,80
Peinture murale couleur satiné monocouche, lavable anti-tâches 2,5L	25l	10,04	251,00	20,79	519,75	17,00	425,00
Peinture façade extérieure bonne résistance aux UV et intempéries (ton pierre)	50l	10,45	522,50	8,32	426,00	5,61	280,50
Peinture bois extérieure satinée ton anthracite 2,5L	5l	-		16,63	83,15	33,00	66,00
Anti-mousse pour couverture type « everit »	150 m ²	53,90	53,90		41,50	-	

Traitement anti-mousse en étanchéité (incolore)	150m ²		118,68	-		-	
Peinture menuiseries intérieures (satinée)	2,55l		64,04		66,50	27,60	69,00
TOTAL			1 506,02		1 408,40		1 248,80

Observations :

- Le plafond a été isolé en 2014 en fonction des normes en vigueur (35 cm d'isolant)
- L'accessibilité handicapé sera réalisée lors de l'aménagement extérieur, par un reprofilage de la cour avant la réalisation d'un enrobé de finition (ressaut inférieur à 2 cm) à l'entrée dans la salle.

Tableau récapitulatif des fournitures de matériaux :

Lot	Point P	Leroy Merlin + Brico Dépôt		Observations
Lot 1 : Menuiseries – remplacement fenêtres et portes	12 950,00	Fenêtres=2 406,56 + Portes=573,33 2 979,89		Différence de prix vient principalement du fait que les établissements Leroy Merlin fabriquent eux-mêmes leurs menuiseries
Lot 2 : Placo-isolation – laine de verre, placo, fourrure plafond	2 368,97	2 245,94	2 220,99	
Lot 3 : Électricité	0,00	486,64	313,32	
Lot 4 : Revêtement de sol – carrelage grès cerame poli passage intense	3 817,97	4 049,56	3 889,00	
Lot 5 : Peinture	1 506,02	1 408,40	1 248,80	
Sous-total H.T.	7 692,96	8 190,54	7 672,11	
Total H.T.	20 642,96	10 597,54	8 245,44	

Le Conseil Municipal

- Après avoir entendu l'exposé du Maire ;
- Après en avoir délibéré ;

❖ **DECIDE** de confier les travaux :

- Lot 1 Menuiseries: aux établissements **Leroy Merlin** pour l'achat des fenêtres et aux établissements **Brico Dépôt** pour l'achat des portes en raison de leur prix intéressant et la qualité des produits testée étant satisfaisante
Coût : 2 406,56€ HT + 573,33€ HT = **2 979,89€ HT**
- Lot 2 Placo-isolation: aux établissements **Point P** en raison de la qualité et la livraison du produit
Coût : **2 368,97€ HT**
- Lot 3 Electricité : aux établissements **Leroy Merlin** en raison de la qualité du produit
Coût : **486,64€ HT**
- Lot 4 Revêtement de sol : aux établissements **Point P** en raison du prix et de la qualité du produit, le carrelage proposé étant anti-dérapant et teinté dans la masse
Coût : **3 817,97€ HT**
- Lot 5 Peinture : aux établissements **Leroy Merlin** en raison du prix et de la qualité du produit
Coût : **1 408,40€ HT**

Pour un montant total de fournitures de **11 061,87 € HT**.

- ❖ **CHARGE** le Maire de faire le nécessaire pour la poursuite du dossier et la réalisation des travaux.

2. EXTENSION CANTINE GARDERIE – MISSION DE CONTROLE TECHNIQUE

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal 2 offres pour la délivrance d'une attestation PS dans le cadre du projet d'extension du réfectoire et de la garderie scolaire:

- **BUREAU VERITAS :**

Le montant de cette prestation s'élève à **400 € HT**, soit **480 € TTC** et comprend :

- Mission de base : L (solidité des ouvrages) et PS (sécurité des personnes dans les constructions en cas de séisme)

- **SOCOTEC :**

Le montant de cette prestation s'élève à **2 300 € HT**, soit **3 060 € TTC** et comprend :

- Mission de base : L, PS, SEI et HAND ;
- Mission complémentaire : HANDCO.
(les missions ne pouvant être dissociées)

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

- ❖ **ACCEPTÉ l'offre de BUREAU VERITAS** pour une prestation de mission de base L et PS pour un montant de **400 € HT** ;
- ❖ **CHARGE** le Maire de faire le nécessaire pour la poursuite du dossier.

3. TRAVAUX BATIMENTS - ETUDES DE SOL

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'une étude de sol est obligatoire pour l'instruction des permis de construire de l'extension de l'école et de la cantine garderie.

Il présente le devis de l'entreprise Géotechnique d'un montant total de **2 515 € H.T.**

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

- ❖ **CONFIE** à Géotechnique l'étude géotechnique de conception – Mission G2 AVP pour un montant de **2 515€ HT** soit **3 018€ TTC**

4. RETROCESSION PARTIES COMMUNES LOTISSEMENT DE LA TOUCHE

Le CONSEIL MUNICIPAL,

dans le cadre de la rétrocession des espaces communs du lotissement « La Touche » réalisé par Pierres et Territoires de France,

- ✚ **ACCEPTÉ** la cession amiable de la parcelle sise « La Touche » cadastrée :

Terrains à usage de voirie :

- **Section C N° 733**, d'une contenance de 20 ha 59 ca

- ✚ **ACCEPTÉ** le transfert de gestion des réseaux AEP, assainissement et éclairage public ;

- ✚ **FIXE** le prix forfaitaire de cession des parcelles à **2 €** ;
- ✚ **AUTORISE** le maire à signer l'acte de cession ;
- ✚ **CHARGE** l'office notarial de Saint Julien l'Ars (Vienne) de dresser l'acte authentique ;
- ✚ **DIT** que les frais notariaux seront supportés par l'association Syndicale Libre du lotissement La Touche ;
- ✚ **DIT** que l'entretien du terrain à usage des espaces verts incombera à l'association syndicale libre de la Touche et des habitants de ce lotissement.

5. INTEGRATION DANS DOMAINE PUBLIC ESPACE VOIRIE AVEC MISE A LA DISPOSITION A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE VIENNE ET MOULIERE

Monsieur le maire rappelle la délibération rétrocedant les espaces communs du lotissement « La Touche », notamment l'espace voirie.

Par ces motifs la commune de Savigny L'Evescault, une fois l'acte notarié signé, va devenir propriétaire de la parcelle sise « La Touche » formant le lot voirie, cadastrée:

- **Section C N° 733**, d'une contenance de 20 ha 59 ca

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

A. DECIDE :

L'intégration dans le domaine public des espaces contenues dans la parcelle du lotissement « La Touche », cadastrée :

- **Section C N° 733**, d'une contenance de 20 ha 59 ca

L'ouverture de la nouvelle voie dénommée, Impasse des Lilas, à la circulation publique ;

bordures, trottoirs, aires de stationnement et de retournement, (hors cheminement strictement piétonniers et autres espaces verts) dans la voirie communale (réseau des voies communales) tel que prévu à l'additif du tableau de classement.

La demande de mise à disposition de cette nouvelle voie communale à la Communauté de Communes de Vienne et Moulière dans le cadre de la compétence voirie qui lui a été transférée ;

B. CHARGE le Maire de remplir toutes les formalités nécessaires à la réalisation de projet et de signer toutes les pièces se rapportant cette affaire.

6. INTEGRATION DANS DOMAINE PUBLIC COMMUNAL ECLAIRAGE PUBLIC LOTISSEMENT LA TOUCHE VIA LA CONVENTION VISION+

Le CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir pris connaissance de la demande de SOREGIES

• **INTEGRE** dans le patrimoine communal éclairage public SOREGIES via convention vision + le point de comptage pour des points lumineux d'éclairage (3 luminaires) du lotissement de La Touche.

- **DEMANDE** à SOREGIES de prendre en compte cette installation.

7. DEMANDE DETR – MODIFICATION DELIBERATION N°2015-35: EXTENSION CANTINE-GARDERIE - CONSTRUCTION SALLE DE MOTRICITE - CHAUFFAGE CENTRALISE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire de prendre une délibération modificative relative au plan de financement des travaux éligibles à la DETR, l'autofinancement de la collectivité devant être au minimum 20%.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

- ❖ **ACCEPTÉ** de modifier le délibération N°2015-35 ;
- ❖ **SOLLICITE** auprès de l'Etat une subvention constituant la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) – travaux dans les bâtiments scolaires – une subvention à hauteur de 26,40% du coût hors taxes, plafonnée à 150 000 € ;
- ❖ **DETERMINE** le plan de financement ainsi :

➤ DETR :	87 000 €
➤ Subvention Conseil Général :	82 500 €
➤ Subvention Conseil Régional (FRIL) :	71 500 €
➤ Subvention Région (FREE) :	23 000 €
➤ Autofinancement :	66 000 €
- ❖ **CHARGE** le Maire de la poursuite du dossier.

8. AUDIT PARC INFORMATIQUE ECOLE

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le rapport de l'audit du parc informatique de l'école réalisé par Vienne Services le 16 avril 2015.

Après inventaire, il s'avère que tous les équipements sont obsolètes sauf ceux de la classe des CM1/CM2, la distribution réseau minimaliste (2 prises par réseau) mais globalement satisfaisante.

Vienne Services présente deux offres de préconisations pour la mise en sécurité du site, sachant que les quantités de matériel restent à définir selon les besoins des enseignants :

- 1^{ère} Solution intégrant un serveur dédié
Coût TTC 9 438,35 €

- 2^{ème} Solution en mode poste à poste
Coût TTC 10 364,45 €

Le Maire propose au Conseil Municipal de renouveler le parc informatique sur 2 ans.

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer.

Le Conseil Municipal,

- Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,
- Après en avoir délibéré,

- ❖ **DECIDE** d'adopter la 1^{ère} solution intégrant un serveur dédié avec renouvellement du parc informatique sur 2 ans ;
- ❖ **CHARGE** le Maire d'étudier avec les enseignants les besoins en matériel.

9. DECISION MODIFICATIVE N°1 – VIREMENTS DE CREDITS

Monsieur le Maire informe le CONSEIL MUNICIPAL qu'il est nécessaire de prévoir des crédits à l'article 2183 pour l'acquisition de matériels informatiques. Il propose au Conseil Municipal d'effectuer les virements de crédits ci-après :

SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES		EN +	E N -
Article 2183	Acquisition matériel informatique	6 000,00	
Chapitre 020	Dépenses imprévues		6 000,00
TOTAL		6 000,00	6 000,00

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après délibération,

APPROUVE les virements de crédits ci-dessus.

10. DIVERS

➤ *Conseil d'école:*

Le Maire expose au Conseil Municipal le résumé de la réunion du 4 avril 2015.

➤ *Bar-Hôtel-Restaurant « Le Savinois » :*

Un engagement sera signé par Mickaël Beaudin concernant les travaux à réaliser dans l'établissement « Le Savinois »

➤ *L'agent chargé de la surveillance cantine entre 12h et 13h20 disposera de son repas gratuit.*

La séance est levée à 20h30.